



# LA VILLE RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR 2022





*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

## SOMMAIRE

Budget primitif 2022

5



Bus et le téléphérique gratuits

17



Budget Participatif de la Ville

21



Restauration de l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis

27



Permis de planter

35



Modernisation de l'éclairage public

39



Réhabilitation du square Labourdonnais

45



Création de 16 Comités d'Action Citoyenne supplémentaires

49







# BUDGET PRIMITIF 2022

**RAPPORT N°22/1 - 006**

Budget principal  
Budget primitif 2022



# UN BUDGET AMBITIEUX ET ÉQUILIBRÉ, TRADUISANT LES ENGAGEMENTS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le budget 2022 constitue une étape significative de mise en œuvre du projet municipal. Il marque la poursuite des engagements pris dans la concrétisation de ce projet, choisi par les Dionysiens et Dionysiennes en 2020, pour transformer la Ville.

## SAINT-DENIS : LA VILLE MODERNE QUI VALORISE ET OPTIMISE SES RESSOURCES

Le budget primitif 2022 de Saint-Denis s'inscrit dans la continuité des exercices précédents en matière de stratégie budgétaire. Ainsi, et conformément aux annonces faites lors des Orientations Budgétaires de décembre dernier, la municipalité :

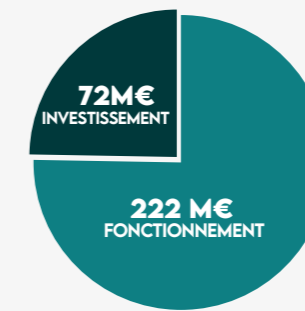
- évite la hausse des taux d'imposition pour la Ville,
- poursuit les efforts nécessaires au maintien de la capacité d'épargne et d'auto-financement,
- a un recours modéré à l'emprunt,
- porte un programme d'investissement ambitieux pour réaliser le projet de mandat.

Par ces orientations, la Ville confirme sa priorité : moderniser la ville, accompagner les plus fragiles, sans augmenter les impôts.

Le budget 2022 témoigne par ailleurs d'une gestion optimisée et d'une maîtrise des ressources.



## UN BUDGET ÉQUILIBRÉ À 294 MILLIONS D'€ POUR 2022 :



- 222 M€ en fonctionnement
- 72 M€ en investissement.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

203 M€ DE DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**↑ +2%** de charges à caractère général (48 M€)

Légère hausse des dépenses de personnel (108,8 M€), dont 300 000 € dédiés à la formation

**3M€** consacrés à la modernisation du Système d'Information de la Ville

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**↑** Hausse des dotations de l'Etat

**↑** Maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement

**↑ +2M€** de recettes fiscales (dus à la revalorisation des bases fiscales)

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

**55M€** de dépenses réelles d'investissement

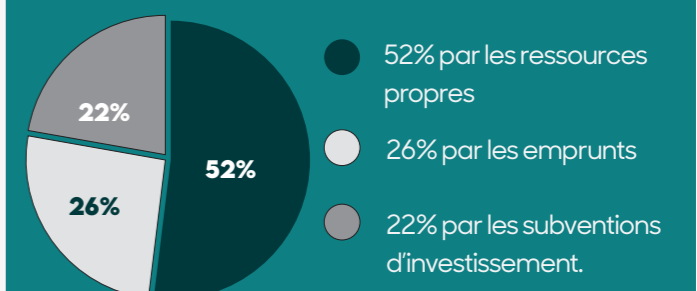
**↓** Recul de l'encours

**↓** Diminution des charges d'intérêt

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**↑** Maintien d'un recours modéré à l'emprunt (14 M€)

### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2022



Ville fraternelle, Saint-Denis s'attachera, tant que cela est possible, à recourir aux entreprises d'insertion et aux opérateurs spécialisés dans l'emploi des personnes handicapées.



### **L'HYPER-PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA POPULATION**

La stratégie d'hyper-proximité de la Ville de Saint-Denis se situe au cœur de son projet municipal, et imprègne l'ensemble de ses actions sur le territoire de la commune. Les orientations budgétaires et projets d'investissement 2022 sont autant de témoignages de la volonté de la municipalité d'agir au plus proche des Dionysiens et Dionysiennes.

Quelques exemples :

#### **MAIRIES ANNEXES ET CENTRES MUNICIPAUX**

- Actions d'amélioration continue des services
- 450 000 € de travaux de réhabilitation des mairies annexes pour améliorer l'accueil des administrés

#### **CENTRE FUNÉRAIRE DE PRIMAT**

- Travaux de réhabilitation et de mise aux normes du centre funéraire visant à moderniser les activités et améliorer les espaces d'accueil

#### **SÉCURITÉ**

- Installation de 30 caméras numériques supplémentaires sur la ligne de Téléphérique urbain Chaudron-Moufia-Bois de Nèfles, en concertation avec la Police Nationale

#### **DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**

- Mise en place des 30 Comités d'Action Citoyenne restants
- 1,5 M€ pour le financement des projets de la 1<sup>ère</sup> édition du Budget Participatif

#### **SOUTIEN AUX STRUCTURES PARTENAIRES**

- Maintien des 8,5 M€ de subvention au CCAS de la Ville
- Hausse des subventions aux associations : 14 M€

#### **ÉPANOUISSEMENT DES QUARTIERS PAR LA CULTURE ET LE SPORT**

- Reconstitution des projets culturels « Marmit zistoir », « Bande Passante », et résidences d'artistes etc.
- Reconstitution des dispositifs sportifs tels que " Sports loisirs "
- 6 M€ dédiés un plan d'action innovant et moderne pour la gestion des équipements sportifs







**GÉRARD FRANÇOISE**

Élu délégué aux finances

.....  
 « C'est un très beau budget, qui s'inscrit pleinement dans la mandature. En effet dès le premier budget, voté en 2021, on a mis en place notre programme municipal. Avec celui-ci, on concrétise et on solidifie notre ancrage pour développer Saint-Denis, en respectant les fondamentaux - et c'est important - : on n'augmente pas les taux d'imposition. Depuis 2017, on n'a pas actionné ce levier. C'est une volonté. Et Saint-Denis reste la deuxième commune la moins chère de La Réunion en termes d'imposition du foncier bâti. Ce budget s'inscrit ainsi dans la continuité du contrat passé avec les Dionysiennes et les Dionysiens sur le projet municipal. Ils ont validé ce contrat, c'est à nous aujourd'hui d'être agiles pour mettre en place ce programme, même si on est dans un environnement contraint. Comme j'aime à le dire, « Ce n'est pas parce que le temps est pluvieux qu'on ne peut pas marquer de but » ! Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je suis donc fier de porter un budget avec un endettement faible, pas d'augmentation d'impôts, des dépenses maîtrisées et des dépenses d'investissement qui alimentent le tissu économique et profitent à l'emploi local.»  
 .....

## UN OBJECTIF FORT DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indicateur qui permet d'évaluer la qualité de vie d'une population. Dans sa stratégie pour améliorer cet indice, la Ville de Saint-Denis actionne des leviers dans le domaine du niveau de vie, de l'éducation et de la santé. Avec un dispositif d'actions sociales important et des décisions budgétaires fortes, Saint-Denis entend porter une politique ambitieuse qui place l'égalité réelle et le bien-être de sa population et au centre de ses préoccupations.

Quelques exemples d'actions :

### EDUCATION

- « L'École du Bonheur », un projet pour améliorer le cadre de vie scolaire et les temps extra et périscolaires
- 7 M€ pour assurer le bon fonctionnement des écoles
- 6 M€ pour améliorer la qualité d'accueil des enfants dans les écoles, dont 500 000 € pour l'accessibilité aux bâtiments scolaires

### JEUNESSE

- 1,8 M€ pour amplifier le Plan Ambition Jeunesse
- Extension de la gratuité des bus aux 6-22 ans
- 120 000 € pour le financement de 100 Pass Permis
- 500 nouvelles bourses de voyages attribuées
- 100 000 € pour la reprise de l'opération Jeunesse En Lèr

### SENIORS

- Engagement pour obtenir le label « Ville amie des aînés »
- Mise en place du Conseil des Sages pour impliquer davantage les seniors dans la politique de la Ville
- Augmentation et diversification des activités à destination des seniors

### SANTÉ

- 200 000 € engagés pour les actions en faveur de la santé

### PRIMO ACCESSION

- Mise en place d'un chèque accession pour les Dionysiens et Dionysiennes primo-accédants sur le territoire dionysien, et qui sont bloqués dans leur parcours résidentiel



## UNE VISION DU TERRITOIRE AMBITIEUSE ET MODERNE

Un des axes majeurs du projet municipal est de transformer la Ville à travers de grands projets pour bâtir un Saint-Denis à la fois moderne, attractif et profitable au tissu économique et à l'emploi. Construire un mieux vivre ensemble, dans un environnement sain, avec des projets durables. Faire de Saint-Denis une ville numérique, économe dans sa gestion des ressources, et socialement responsable dans sa démarche. Transformer la Ville, c'est aussi maintenir l'effort d'amélioration et de modernisation des équipements et infrastructures utilisés quotidiennement par les Dionysiens et Dionysiennes. Concevoir une ville accessible et adaptée, prête à assumer les mutations urbaines à venir et à relever les défis environnementaux et sanitaires.

Quelques exemples de projets engagés en 2022 :

### LA NOUVELLE ENTRÉE OUEST (NEO)

- 3 M€ pour transformer radicalement l'image de la ville et son front de mer

### L'ESPACE OCÉAN

- Création d'un espace temporaire pour améliorer et agrémenter le cadre de vie des habitants qui vivent à proximité et dans l'hyper centre-ville, dans l'attente de la réalisation du futur aménagement

### PRUNEL

- Réhabilitation de l'opération Bouvet par la SHLMR
- Déconstruction de Piranhas Casse Pierre
- Première tranche de Vauban 1

### RÉHABILITATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

- Rénovation du hall et théâtre du Grand Marché
- Réhabilitation de l'Ancien Hôtel de Ville
- 7 M€ consacrés à la voirie communale et à la mobilité pour améliorer la qualité, le confort et la sécurité des infrastructures routières

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- 2,8 M€ dédiés à l'amélioration de l'éclairage public (photovoltaïque, LED, modulation intelligente de l'éclairage, supervision à distance) afin de diminuer les coûts de fonctionnement de 50 %







## **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET URBANISME ÉCOLOGIQUE : LA LOGIQUE VERTUEUSE**

Saint-Denis a la volonté de devenir « Ville verte du quart d'heure », aux confins des politiques d'hyper-proximité et d'écologie dans lesquels elle est engagée. La Ville verte du quart d'heure s'inscrit dans une logique de développement durable et de respect de l'urbanisme écologique. D'une part en créant une cohabitation harmonieuse entre les infrastructures urbaines et la nature. D'autre part en plaçant à moins de 15 min de marche ou de vélo du domicile de chaque Dionysienne et Dionysien les services fondamentaux dont il peut avoir besoin (services publics, zones de détente et espaces de respiration, activités de loisirs, emploi, etc.).

Quelques exemples d'actions en faveur de la Ville verte du quart d'heure :

### **VALORISATION DU PATRIMOINE**

- Accompagnement des projets visant à préserver le patrimoine (architectural ou naturel) de la commune

### **DÉPLACEMENTS**

- Amélioration de la qualité de service pour les usagers des transports en commun
- Encouragement à l'usage des modes de déplacement actifs
- Déploiement du plan Vélo (installations de stations de vélos, aménagement de pistes cyclables, etc.)
- Travaux d'aménagement et de signalétique visant à pacifier la circulation dans certains secteurs de la Ville

### **PROPRETÉ, ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT**

- 2 M€ pour l'entretien des espaces verts et espaces publics
- 340 000 € dédiés à l'opération « 1 arbre, 1 naissance » (en moyenne 170 arbres plantés par mois)
- Instauration du permis de planter

### **« VILLE LITTORALE », FORÊT URBAINE**

- 1 M€ consacré à la reconquête des friches urbaines et la création d'îlots de fraîcheur (plantation de micro-forêts urbaines)

### **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

- Installation de centrales solaires photovoltaïques sur les espaces bâtis municipaux
- Implantation de stations de recharge de véhicules électriques





## **BUS ET TÉLÉPHÉRIQUE GRATUITS**

EXTENSION DU DISPOSITIF AUX 21-22 ANS

### **RAPPORT N°22/1 - 004**

Gratuité du transport en commun pour les jeunes de 6 à 26 ans

Extension de la mesure à la tranche d'âge des 21-22 ans

Modalités de mise en œuvre



# LE BUS ET LE TÉLÉPHÉRIQUE GRATUITS AUSSI POUR LES 21-22 ANS

Saint-Denis, ville ambitieuse poursuit son effort de solidarité en faveur des jeunes Dionysiennes et Dionysiens et de leurs familles en étendant la gratuité des bus, et maintenant des téléphériques à la tranche d'âge 21-22 ans.



**AURÉLIE MÉDÉA**

Elue déléguée à la jeunesse

.....  
« Être mobile, c'est s'épanouir et s'enrichir. C'est aussi rompre avec toutes les formes d'isolement. Cette mesure d'extension de la gratuité des bus répond au besoin de "bouger" de tous nos jeunes, qu'ils soient issus de la zone urbaine ou des zones plus en recul. Elle vise également à préparer les jeunes Dionysiennes et Dionysiens à leur mobilité présente et future dans une logique éco-responsable, à réduire les dépenses pour les jeunes et les familles concernées et à contribuer à la limitation des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique. Par cet engagement en faveur des jeunes, la Ville de Saint-Denis impulse donc aussi une cohérence dans ses projets au regard des enjeux de demain, pour une mobilité plus vertueuse et responsable. »  
.....

La mobilité est l'un des cinq piliers du Plan Ambition Jeunesse de Saint-Denis, une passerelle vers la vie active, l'engagement citoyen ou encore l'accès aux droits et au bonheur. La Ville s'investit donc en faveur de la mobilité avec l'ambition forte de permettre aux jeunes de s'épanouir et de s'enrichir pour saisir de nouvelles opportunités : emploi, formation, ou encore accéder aux sites sportifs ou culturels.

Par ailleurs, depuis 2015, elle a mis en place le dispositif innovant et solidaire Saint-Denis Bus Gratuit, pour la première fois à La Réunion. A ce jour, 83 000 demandes d'abonnement ont déjà été traitées dans ce cadre, dont bénéficient **16 500 jeunes** Dionysiennes et Dionysiens âgés de 6 à 20 ans. **5 810 000 M€** ont déjà été investis en faveur de leur autonomie et de leur mobilité personnelle et collective. Un investissement d'autant plus durable et essentiel aux yeux de la collectivité qu'il permet de décrocher les quartiers, contribuant ainsi à une citoyenneté dionysienne active.



Aujourd'hui, la Ville de Saint-Denis renforce son engagement en faveur de la mobilité des jeunes. Dès le 1er mars 2022, 2 600 Dionysiennes et Dionysiens de **21 et 22 ans** pourront également profiter de la gratuité des bus – et du téléphérique –, grâce au partenariat conclu entre la Ville et le réseau de transports Citalis, pour un investissement supplémentaire de **1 325 000 €/an**. Les jeunes pourront donc se déplacer gratuitement et librement sur le réseau, de Saint-Denis à Sainte Suzanne.

## QUELLES DÉMARCHES POUR BÉNÉFICIER DE LA GRATUITÉ ?

Deux moyens pour effectuer cette demande :

- en ligne sur le site de la Ville : [www.saintdenis.re/bus\\_gratuit](http://www.saintdenis.re/bus_gratuit) (ou en tapant directement dans sa barre de recherche : saint denis bus gratuit)
- au guichet de Citalis en face du petit marché de Saint-Denis.

L'inscription est possible depuis un smartphone : Il suffit de compléter le formulaire en ligne et de joindre sa photo d'identité et les pièces justificatives nécessaires.

## UN DISPOSITIF QUI BÉNÉFICIERA BIENTÔT AUX 6-26 ANS

Le dispositif Saint-Denis Bus Gratuit n'a cessé de s'étendre depuis sa création. De 2015 à 2020, les 6-18 ans pouvaient en bénéficier, puis les 6-20 depuis janvier 2021, et les 6-22 ans à partir de mars 2022. Il s'élargira encore, de manière échelonnée : aux 23-24 ans à partir de 2023, et aux 25-26 ans à partir de 2024.

**SAINT-DENIS BOUGE POUR SA JEUNESSE !**



# BUDGET PARTICIPATIF 2021

## PROJETS LAUREATS

**23**  
PROJETS  
LAUREATS

POUR  
**1 475 000€**

**490**

NOMBRE DE  
VOTANTS



NOMBRE DE PROJETS  
CONCERNANT  
L'ENSEMBLE  
DE SAINT-DENIS

**4**

**11**  
THÉMATIQUES  
CONCERNÉES

NOMBRE DE QUARTIERS CONCERNÉS  
PAR LES PROJETS LAUREATS

**7**



## BUDGET PARTICIPATIF

### VALIDATION DES PROJETS LAURÉATS

**RAPPORT N°22/1 - 001**

Validation des projets lauréats au titre du budget participatif



# FÉLICITATIONS AUX 23 LAURÉATS DE LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE !

Attachée à l'hyper-proximité, la Ville de Saint-Denis a souhaité en 2021 associer ses citoyennes et citoyens aux projets d'aménagement de son territoire en déployant un dispositif novateur : le Budget participatif. Aujourd'hui, 23 projets portés par des Dionysiennes et Dionysiens sont validés, et seront réalisés dans le courant de l'année.



**JEAN-FRANÇOIS HOAREAU**

Élu délégué aux Budgets participatifs

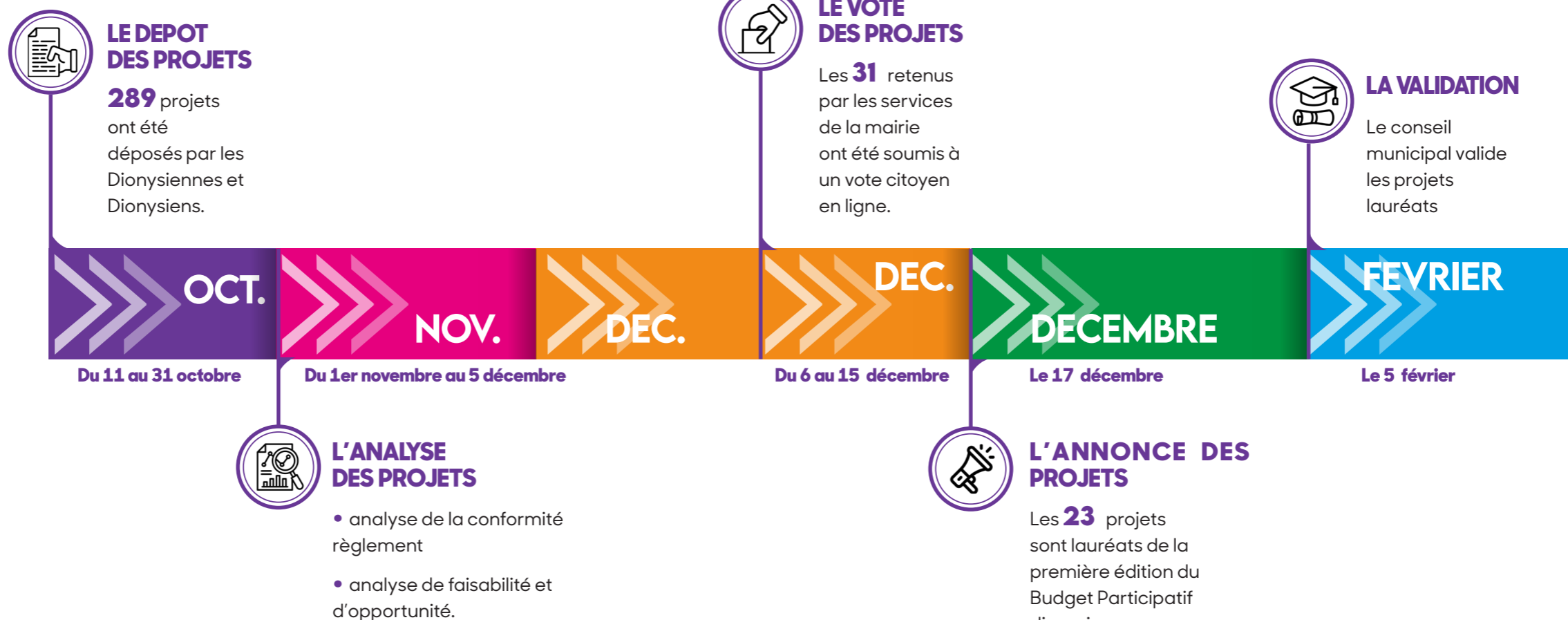
« Le Budget Participatif répond à deux axes de la politique de la Ville. D'une part l'hyper proximité, qui permet aux Dionysiennes et Dionysiens d'affiner les interventions de la municipalité dans leur ville, leur quartier, leur quotidien. D'autre part la démocratie participative, qui permet aux citoyennes et citoyens de choisir ses projets. Pour l'occasion, une plate-forme numérique a été mise en place et a permis de cadrer la méthode et le choix des projets, afin de garantir l'équité du vote par la population Dionysienne. Cette première édition, alors qu'elle s'est déroulée sur un temps court, a été un succès. Au fur et à mesure nous allons augmenter les budgets pour les éditions suivantes. »

## 2021 : L'EXPÉRIMENTATION D'UN DISPOSITIF INÉDIT

Afin de rendre ses citoyennes et citoyens acteurs de leur quotidien et de leur cadre de vie, Saint-Denis a initié pour la première fois à La Réunion un dispositif leur permettant d'affecter une partie du budget d'investissement de la Ville à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés et choisis.

Au cœur du projet de l'équipe municipale, l'hyper-proximité et la démocratie participative s'incarnent pleinement dans ce dispositif. Avec le Budget Participatif, les citoyennes et citoyens sont en effet associés aux décisions tout au long du mandat, en partenariat avec une municipalité qui souhaite mieux reconnaître l'expertise populaire et les savoirs citoyens.

La première édition de ce Budget Participatif a débuté le 11 octobre 2021 pour s'achever le 17 décembre 2021, et s'est déroulée en plusieurs étapes



## 23 PROJETS LAURÉATS

Les Dionysiennes et Dionysiens ont donc élu 23 projets, répondant aux critères suivants :

- justifier d'un intérêt général (bénéficier à la Ville et à ses habitants)
- être localisé sur le territoire de la collectivité,
- ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire, contraires à l'ordre public ou à la loi,
- être compatible avec les projets de politiques publiques menées,
- ne pas concerner un projet déjà prévu ou en cours sur le territoire,
- ne pas générer de situation de conflit d'intérêt,
- ne pas générer de bénéfices privés par son utilisation ou son usage,
- ne pas dépasser un coût maximum de 80 000 €,
- pouvoir être réalisé dans un délai de 2 ans,
- entrer dans les champs de compétence de la Ville,
- correspondre à des dépenses d'investissement.

L'ensemble de ces projets sera déployé dès 2022.





## CHIFFRES CLÉS

**23** PROJETS LAURÉATS

**1 475 000 €** DE BUDGET

**11** THÉMATIQUES CONCERNÉES

**490** VOTANTS

**4** PROJETS CONCERNENT  
L'ENSEMBLE DE SAINT-DENIS

**7** QUARTIERS CONCERNÉS  
PAR LES PROJETS LAURÉATS

### BIENTÔT LA 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Cette première édition ayant rencontré un vif succès, la Ville de Saint-Denis ouvrira le Budget Participatif 2022 dès le mois de mars.

Écologie, biodiversité, déchets et propreté, aménagement des espaces publics, art et culture, économie sociale et solidaire, éducation, mobilité, solidarité, sport, loisir, numérique, éducation ou autre... Tous les projets respectant les critères de sélection sont les bienvenus. Les Dionysiennes et Dionysiens, experts de leur cadre de vie, sont tous invités à participer en proposant des aménagements pour leur quartier et pour leur Ville.





# RESTAURATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE

## RAPPORT N°22/1 - 011

Restauration complète de l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis  
Autorisation de lancer la consultation et de signer les actes



# SAINT-DENIS RESTAURE SON ANCIEN HÔTEL DE VILLE

Ville d'art et d'histoire, Saint-Denis s'apprête à faire restaurer l'un de ses bâtiments emblématiques : l'ancien Hôtel de Ville. Une opération délicate et de longue haleine, mais indispensable à la préservation de ce Monument Historique.



Près de 2 siècles après sa construction, l'Ancien Hôtel De Ville de Saint-Denis présente des façades dégradées, des fissures, des traces d'infiltration, des remontées humides et des menuiseries et balustres à restaurer. L'objectif principal de cette restauration est donc de préserver ce bâtiment phare de la commune.

Il s'agit également d'adapter les fonctions pratiques du bâtiment aux besoins modernes (éclairage, sonorisation, etc.), tout en préservant son authenticité, (les Monuments Historiques imposent que les travaux menés ne soient pas irréversibles).

## 3 ANS ET 2 PHASES DE TRAVAUX

La restauration de l'Ancien Hôtel De Ville se déroulera en deux étapes. La première phase consistera en la restauration du clos et du couvert, c'est-à-dire tout ce qui protège le bâtiment :

- restauration des menuiseries extérieures,
- conservation et révision des couvertures en cuivre,
- blanchiment à la chaux des bandeaux et éléments de décor en pierre de basalte,
- enduit des murs et pilastres,
- réfection des descentes d'eau pluviale en cuivre et dauphins en fonte.



**JEAN-FRANÇOIS HOAREAU**

Élu délégué aux travaux

«On attendait ces travaux depuis quelques temps. L'Ancien Hôtel De Ville est un édifice important de la culture dionysienne est un symbole du centre-ville de Saint-Denis. Les travaux ont été soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France afin d'opérer une restauration respectueuse du bâtiment et de son classement aux Monuments Historiques.

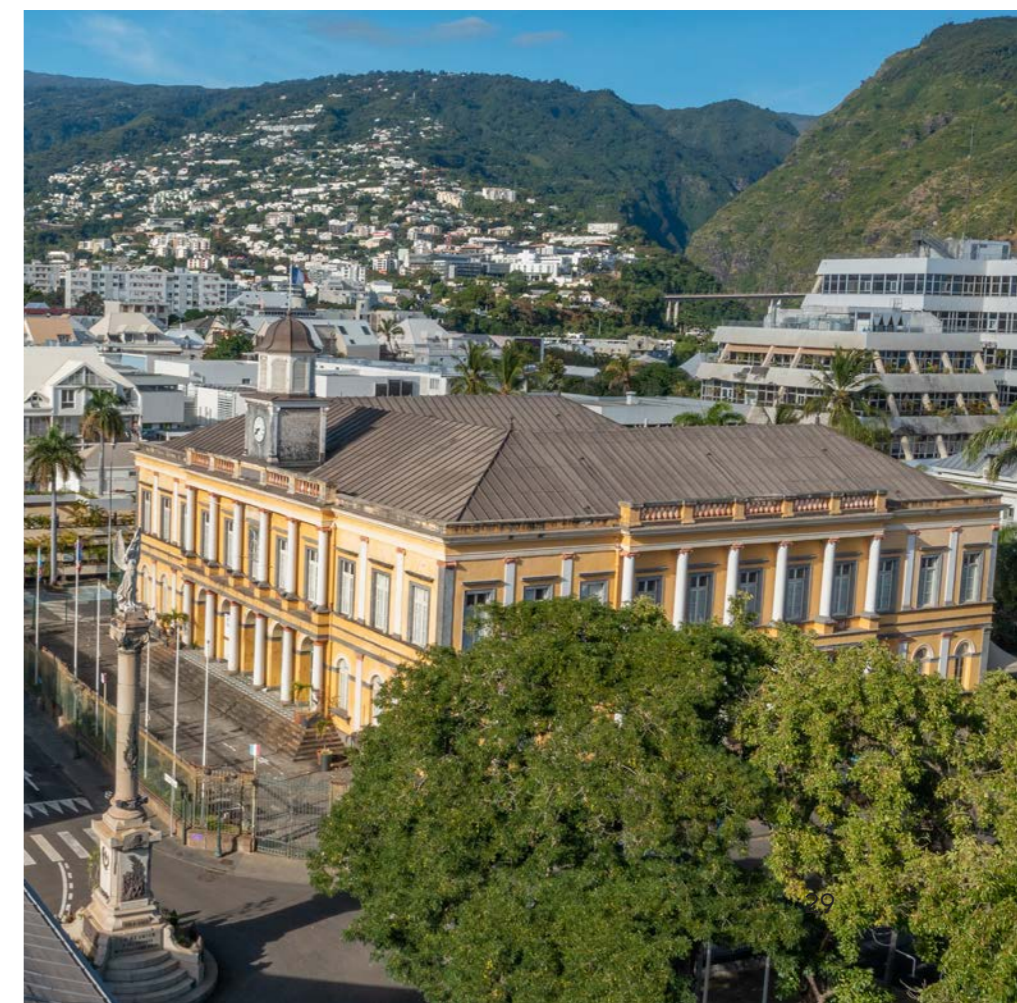
Après des recherches historiques, on a d'ailleurs découvert que l'édifice avait été peint en jaune lors d'une rénovation précédente. La restauration à venir reviendra donc au blanc originel de l'époque de la construction.»

À l'heure actuelle, la mairie est en cours de montage du dossier de consultation des entreprises. Les travaux devraient pouvoir démarrer en juin ou juillet 2022 pour une durée de 16 mois.

La seconde phase portera sur les aménagements extérieurs et intérieurs :

- restauration complète de la clôture et du mur de pierre,
- aménagement du parvis d'entrée,
- aménagement d'un espace protocolaire et d'exposition,
- restauration des peintures des salles,
- sonorisation des salles de mariage du grand salon,
- mise aux normes électriques, Incendie et accessibilité,
- restauration de la cour intérieure et de la fontaine,
- aménagement des jardins extérieurs.

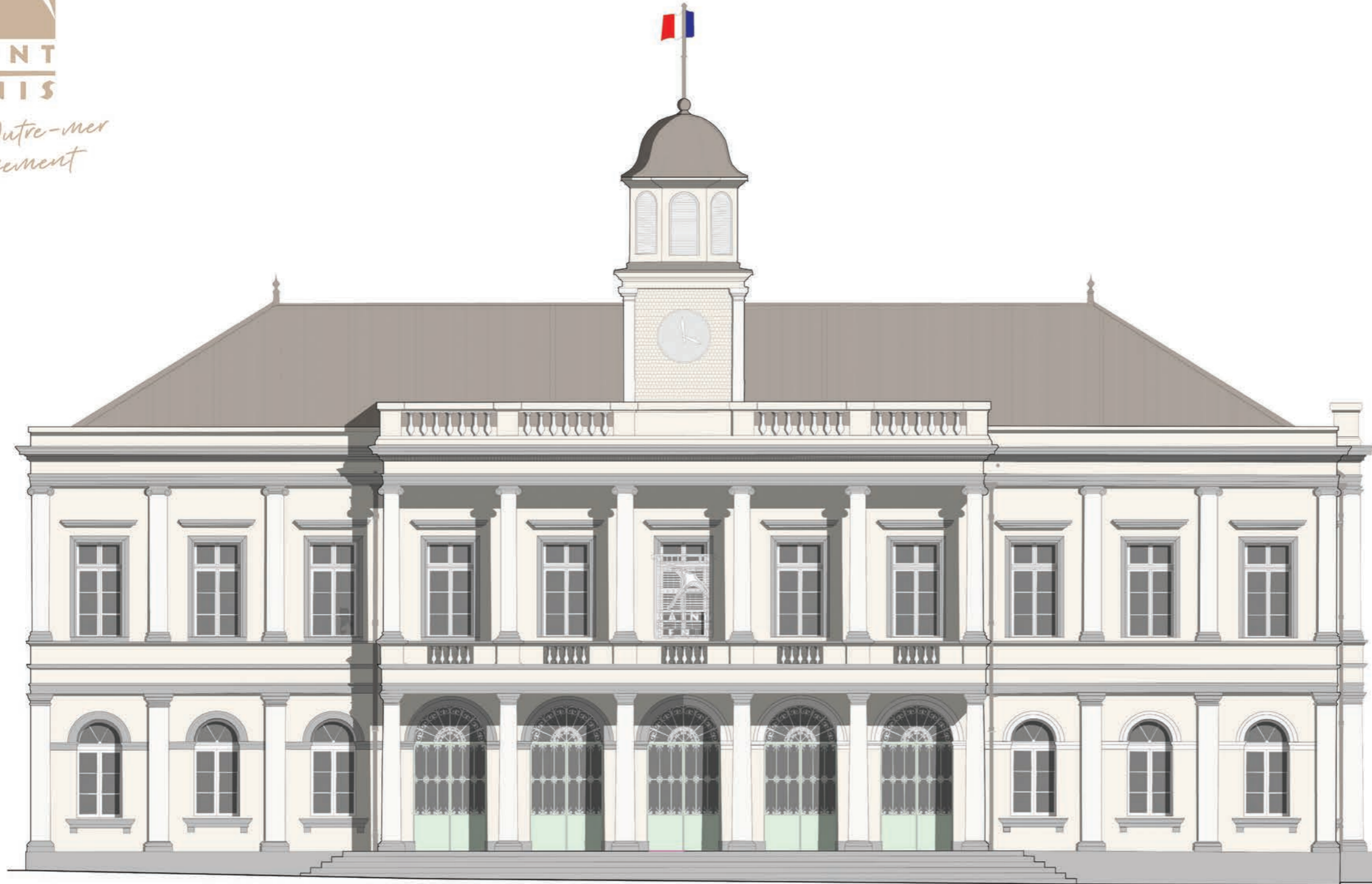
La mairie est actuellement en cours de notification du marché de maîtrise d'œuvre pour les études de conception, qui dureront environ un an. Début 2023 sera donc lancée la consultation des entreprises, pour un démarrage des travaux estimé au mois de juillet 2023, également pour une durée de 16 mois.











- Restoration des menuiseries

---

- Couvertures en cuivre conservées

---

- Bandeaux et éléments de  
décor en pierres de basalte  
blanchies à la chaux

---

- Murs enduits en blanc crème,  
pilastres en blanc cassé

---

- Protection en plomb des  
éléments en saillie

---

- Descentes d'eau pluviale en  
cuivre et dauphins en fonte

**2022**

# PROJET DE RESTAURATION.

ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE SAINT-DENIS



1860



1890



1970



2021





## PERMIS DE PLANTER

**RAPPORT N°22/1 - 003**

Instauration du permis de planter sur le domaine public communal



## À SAINT-DENIS, PLANTER, C'EST PERMIS !

Le « Permis de planter », projet municipal de 2020, éclot en ce 5 février 2022. Saint-Denis, Ville durable, se construira plus que jamais avec ses citoyens, et jusque dans ses moindres recoins, grâce à ce dispositif invitant les Dionysiennes et Dionysiens à investir l'espace public pour y planter des végétaux.



**JEAN-ALEXANDRE POLEYA**

Élu délégué à la Ville Plantée

.....  
« La décision de la Ville d'instaurer le Permis de planter correspond à un retour aux sources, à un retour à la terre. C'est un enjeu important aujourd'hui, vu le contexte actuel. Avec le Covid, chacun a pu voir comme certaines personnes étaient dans le besoin. Elles pourront désormais planter leur brèdes, salades, etc. En tant que Ville écologique, Saint-Denis a également souhaité reverdir son territoire afin de ramener de la fraîcheur dans le béton. Enfin, ce permis de planter permettra à la population d'embellir leur cadre de vie, mais aussi d'éviter le chacun pour soi en côtoyant ses voisins, en apprenant à les connaître. »  
.....

Renforcer la place de la nature en ville constitue l'un des axes structurants de l'action de la Ville de Saint-Denis, pour améliorer son empreinte écologique comme pour contribuer au bien-être de ses citoyennes et citoyens. Un objectif partagé avec les habitantes et les habitants, comme le démontre leur engouement pour les jardins partagés et familiaux.

C'est pourquoi la municipalité a déjà mis en œuvre des actions concrètes de végétalisation de l'espace public, comme la création de nouveaux jardins et parcs, l'encouragement et le développement des jardins collectifs, le développement de l'agriculture urbaine, etc.



### RENDRE LE CITOYEN ACTEUR DU VERDISSEMENT DE LA VILLE

Aujourd'hui, la Ville souhaite aller encore plus loin, et s'engage dans un grand plan de verdissement impliquant les Dionysiennes et les Dionysiens et, en instaurant le « Permis de planter ».

Ce projet, novateur à La Réunion, avait germé avant même la loi dite « Climat et Résilience » de 2021, dont un article consacre la possibilité pour les collectivités locales d'accorder des occupations temporaires du domaine public à titre gratuit, pour les projets participant au développement de la nature.

Le Permis de planter permettra à tous ses détenteurs d'embellir et d'entretenir son espace de vie proche, en faisant des propositions de plantations sur les lieux de leur choix, tout en respectant le bon usage de la rue.

### COMMENT OBTENIR SON PERMIS ?

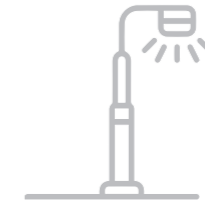
Toute personne physique majeure résidant sur Saint-Denis et souhaitant implanter et entretenir un espace végétalisé à proximité de son lieu d'habitation sur le territoire communal peut obtenir un Permis de planter.

Les projets peuvent revêtir plusieurs formes : exploitation d'une partie d'espace public délaissé, enherbé ou en friche, pose de pots ou jardinières sur les trottoirs ou dans les espaces minéraux, plantation au pied des arbres, végétalisation de façades avec des plantes grimpantes, etc. Les projets ayant une vocation lucrative ne sont pas acceptés.

Le référent du projet peut déposer sa demande sur le site internet de la Ville, [www.saintdenis.re](http://www.saintdenis.re), ou auprès de sa mairie de quartier. Le Permis de planter lui sera accordé gratuitement et pour 2 ans renouvelables, après étude et validation du projet par une commission qui déterminera s'il est faisable techniquement, compatible avec l'usage de l'espace public, si le choix des végétaux est adapté, etc. Le citoyen jardinier doit également s'engager à respecter une charte.

Après acceptation de son projet, il se verra remettre un kit de plantation fourni par la Ville (selon disponibilité), et pourra bénéficier de conseils de la part des services municipaux.





# MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**RAPPORT N°22/1 - 014**

Travaux de réhabilitation et de modernisation des équipements  
du réseau d'éclairage public



# UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE LA VILLE

À l'heure où la production électrique réunionnaise est encore issue à près de 70% d'énergies fossiles, Saint-Denis, Ville écologique, poursuit et accélère son programme de rénovation de l'éclairage public, initié il y a une quinzaine d'années. Objectif : réduire de moitié la consommation électrique liée à l'éclairage public de la commune, en modernisant un tiers de ses 18 000 points lumineux.



**JEAN-PIERRE MARCHAU**

Élu délégué à l'énergie durable

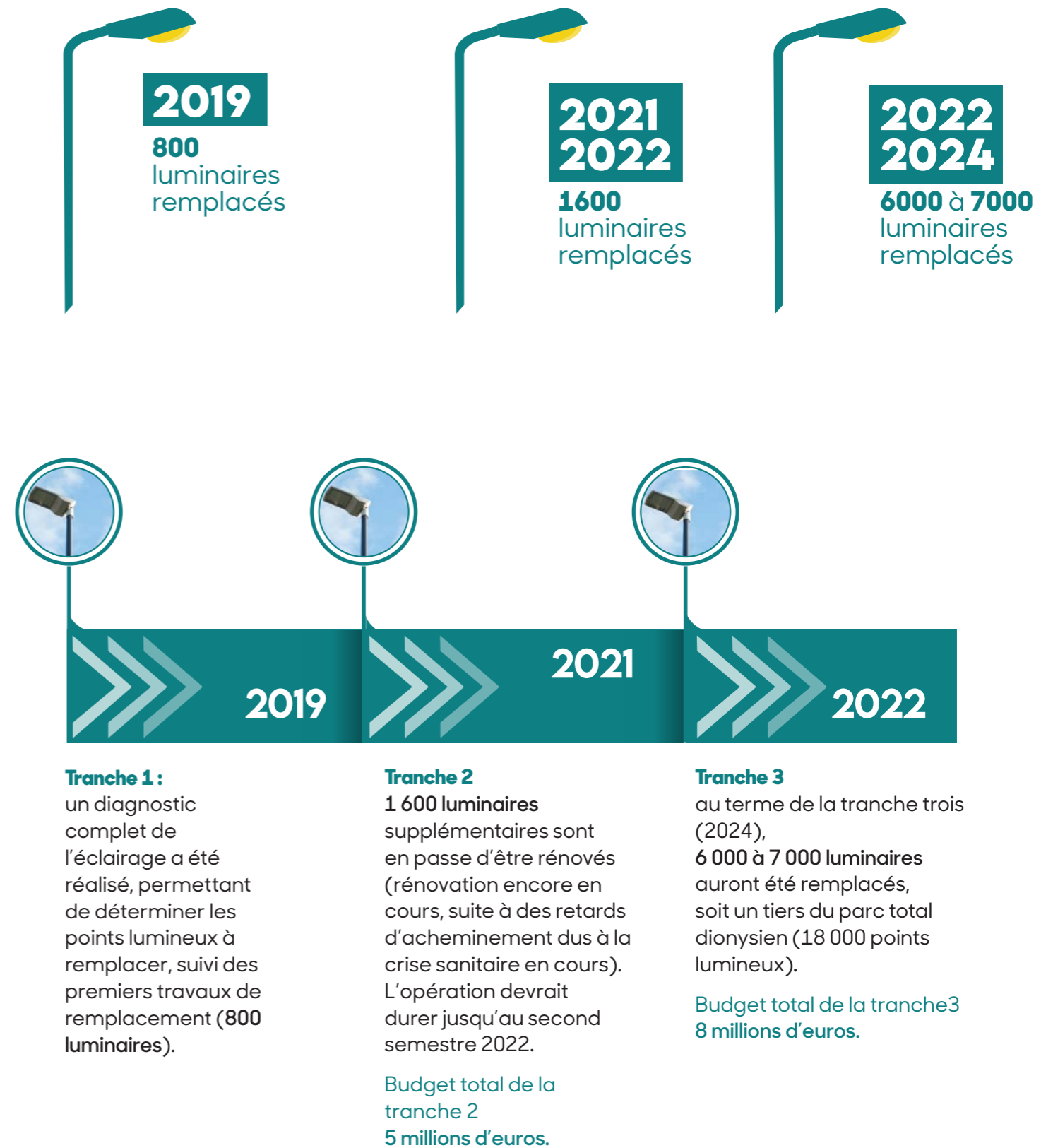
« L'enjeu de la Loi de transition énergétique est de faire passer le territoire français et ses collectivités vers une économie décarbonée, c'est-à-dire qui n'utilise plus les énergies fossiles comme le gaz ou le pétrole. Il porte sur plusieurs secteurs. Le secteur le plus important est le déplacement, mais l'éclairage public est l'un des premiers concernés. C'est pourquoi la Ville de Saint-Denis a fait le choix, dans le cadre de cette loi, de réduire sa consommation électrique dédiée à l'éclairage public et d'aller vers des modèles d'éclairage basse consommation pour se diriger vers une sobriété énergétique. Le tout sans renoncer aux éclairages qui sont nécessaires en milieu urbain pour assurer le confort et la sécurité des citoyens. Une des orientations de cette mandature est de faire en sorte que l'éclairage consomme le moins possible d'énergies fossiles. »



La Ville de Saint-Denis est en train de rénover une partie de son parc de luminaires. Grâce à la technologie LED, plus sobre en énergie, la puissance installée, donc la consommation électrique, pourra être réduite par deux, en conservant un même niveau d'éclairage. Pour l'heure, il ne s'agit pas de changer tous les luminaires de la commune, mais de remplacer les plus vétustes, les plus énergivores, et les matériels hors normes.

## 5 ANS DE TRAVAUX

Pour cela, la Ville de Saint-Denis est engagée depuis 3 ans dans un programme de travaux, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2024.



L'opération est financée à 70 à 75 % par EDF et le Feder, Fonds européen de développement régional. Le reste à charge pour la Mairie s'élève à 2,5 millions d'euros pour les 3 tranches



## DES LUMINAIRES NOUVELLE GÉNÉRATION POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Saint-Denis a choisi d'installer des luminaires à LED nouvelle génération, en suivant les caractéristiques imposées par EDF et le Feder (température de couleur, puissance, fonctionnement des éclairages par horloge astronomique pour maîtriser l'allumage et l'extinction, garantie constructeur, etc.). L'orientation de l'éclairage, dirigé uniquement vers le bas, participera par ailleurs à la réduction de la pollution lumineuse de la ville.

Tous ces luminaires sont connectés, et pilotables depuis une plateforme de télégestion. Cette technologie permet de connaître l'état de chaque point lumineux en temps réel mais aussi de réaliser des économies supplémentaires, par exemple en programmant l'abaissement de la puissance d'éclairage la nuit. Il sera également plus facile d'éteindre les luminaires durant la saison délicate d'envol des pétrels.

Profondément engagé en faveur de l'écologie, Saint-Denis favorise pour ce plan les luminaires de fabrication européenne, moins consommatrice d'énergie fossile qu'une fabrication chinoise.

## UN PLAN QUI PROFITE AUX DIONYSIENS ET DIONYSIENNES, ET PLUS LARGEMENT À LA RÉUNION

Avec ces remplacements, Saint-Denis améliore donc sa maîtrise de l'énergie, en faveur de l'écologie, et d'une réduction de son empreinte carbone, via une réduction du « pic de la marmite à riz ». En effet, en début de soirée, La Réunion observe un pic de consommation électrique, dont l'absorption oblige souvent EDF à mettre en route ses centrales à énergies fossiles.

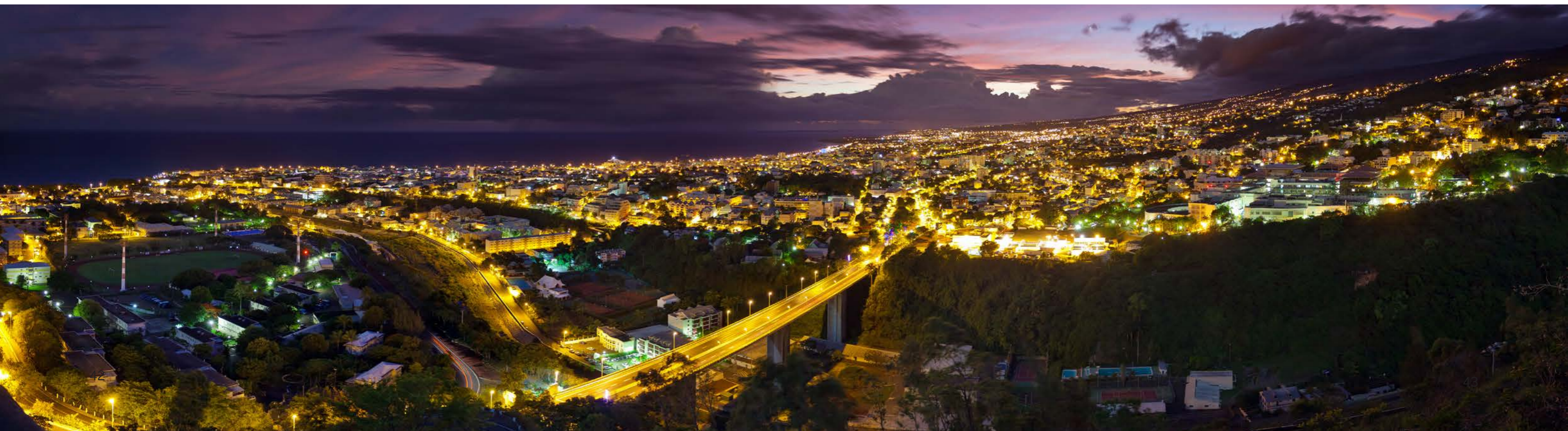
## CHIFFRES CLÉS

**6 000 À 7 000** POINTS LUMINEUX REMPLACÉS  
D'ICI 2024

**2,5** MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT,  
RENTABILISÉS EN 5 ANS (LE RESTE À CHARGE DU FEDER  
ET EDF)

**50 %** DE RÉDUCTION SUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE  
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, SOIT

**2 086 T** DE CO2 ÉVITÉS PAR AN EN RÉDUISANT  
NOTRE EMPREINTE CARBONE







# RÉHABILITATION DU SQUARE LABOURDONNAIS

**RAPPORT N°22/1 - 015**

Validation du projet de réhabilitation du square Labourdonnais



# RÉHABILITER LE SQUARE LABOURDONNAIS POUR RÉINVESTIR LE BARACHOIS

À l'occasion de la construction du Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD), la Ville a décidé de réaménager le square Labourdonnais afin de rendre attractivité et dynamise à ce secteur emblématique de la Ville. Une opération qui pourrait être financée par l'Europe à 90 %.



**JACQUES LOWINSKY**

*Elu délégué à l'aménagement  
du territoire*

« La réhabilitation du square Labourdonnais s'inscrit dans la requalification de l'entrée de Ville. Il s'agit d'une part d'être en phase avec la loi « Climat et résilience », qui tend à limiter l'artificialisation et favoriser les systèmes de lutte contre le carbone, par exemple en plantant des arbres. Le projet se veut précurseur en matière de végétalisation car on est en entrée de ville : c'est ce qui annonce l'identité de la Ville. D'autre part, ce projet revêt une triple dimension : culturelle, économique et événementielle. Il offrira la possibilité d'avoir un espace sécurisé pour des événements éphémères, des activités artistiques, culturelles et économiques. Il s'inscrit dans une réelle démarche de végétalisation, de reconquête et de réappropriation du front de mer. Car le Barachois est un espace majeur et historique, où nous devons redonner toute sa place à la nature. »

Ville écologique, Saint-Denis s'est engagée dans une démarche volontaire et affirmée de réappropriation de son front de mer, de plantation d'arbres et de verdissement de son territoire. Aujourd'hui, les travaux liés à la construction du Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis constituent une occasion unique de poursuivre cette politique en verdissant davantage la Ville, en embellissant le Barachois et en permettant aux Dionysiennes et Dionysiens de se réapproprier leur littoral.

Depuis plusieurs mois, les fouilles archéologiques liées au projet NEO, puis les travaux pour le NPRSD ont mis à mal le Barachois, et particulièrement les alentours du square Labourdonnais. La voie passant devant le square débouche désormais directement dans l'axe de la rue de Nice. La zone de stationnement est donc décalée vers la mer et la surface du square augmentée de fait de 1 200 m<sup>2</sup>.

La municipalité souhaite donc repenser cet espace en y intégrant ces 1 200 m<sup>2</sup> laissés vacants afin de les restituer aux promeneurs.

**Le coût de l'opération est estimé à 2 700 000 € HT**, comprenant les études et les travaux. Sous réserve d'une livraison à fin 2023, ils pourraient être financés à hauteur de 90 % par le plan de relance de l'Europe : REACT-EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe), ce qui laisserait un « reste à financer » de 270 000 € HT à la Ville.

L'officialisation de cette opération par le Conseil Municipal permet aujourd'hui de déposer une demande de subvention à cette intention.

À l'heure actuelle, la Ville de Saint-Denis vient de recevoir les offres parmi lesquelles les équipes municipales sélectionneront le maître d'œuvre qui dessinera le projet.







## **CRÉATION DE 16 COMITÉS D'ACTION CITOYENNE SUPPLÉMENTAIRES**

**RAPPORT N°22/1 - 009**

Promotion citoyenne

Extension de l'expérimentation des Comités d'Action citoyenne (CAC)

Création de seize CAC supplémentaires



# 16 NOUVEAUX COMITÉS D'ACTION CITOYENNE

La démocratie participative tient une place centrale dans le projet municipal de la Ville de Saint-Denis. Avec la mise en œuvre de 16 nouveaux Comités d'Action Citoyenne (CAC) en 2022, la municipalité entend élargir la participation citoyenne et impliquer davantage les Dionysiennes et Dionysiens dans l'amélioration de leur cadre de vie.



**BRIGITTE ADAME**

Elue déléguée aux CAC

«L'expérimentation sur les quatre premiers CAC nous a permis la mise en place de 10 CAC pour l'année 2021, et nous continuons notre progression avec la mise en place de 16 nouveaux CAC sur le premier semestre 2022. Cela permettra à d'autres citoyens de s'exprimer et d'apporter leur contribution sur la mise en place de différents projets. Nous continuons à faire participer les Dionysiennes et Dionysiens aux différents projets de la Ville et à leur laisser l'expression et l'action libres pour mettre en place et réaliser des projets.»

## DÉJÀ 14 COMITÉS EN PLACE

Dans sa volonté d'hyper-proximité, la Ville de Saint-Denis a déjà mis en œuvre 14 CAC. Les 4 premiers pour expérimenter le dispositif, dans les quartiers Saint-Bernard à La Montagne, Les Camélias autour de l'école Candide Azéma B, Eudoxie Nonge au Chaudron et Philibert Commerson à la Bretagne. Puis 10 autres en 2021.

Ces 14 premiers CAC expérimentaux ont pu mener une première phase de préfiguration qui consiste à instaurer un groupe projet, mettre en place des réunions techniques pour expliquer la démarche, élaborer un processus d'intervention sur le territoire et rencontrer les acteurs du territoire.

La phase suivante s'est attachée à la communication auprès des acteurs et des habitants du périmètre du CAC, par l'intermédiaire d'outils tels que les réseaux sociaux, des réunions d'information, du porte à porte, etc.

Enfin, la phase d'installation de ces 14 premiers CAC s'est concrétisée sur l'ensemble des quartiers désignés au 31 décembre 2021. Elle se matérialise par des modes de désignation différents selon le quartier, afin de tester plusieurs approches : tirage au sort, mise en place d'un recrutement d'habitants. Une fois créé, le CAC définit son règlement intérieur et met en place ses premières actions.

## ET UNE EXPÉRIMENTATION QUI SE POURSUIT

En 2022, la Ville de Saint-Denis va poursuivre l'expérimentation avec la mise en place de 16 CAC supplémentaires, convaincue qu'ils sont un levier primordial d'action pour les Dionysiennes et Dionysiens.

Ils s'installeront dans les quartiers suivants :

- Moufia – Primaire Églantines
- Moufia – Élémentaire Alain Loraine – Maternelle Tulipiers
- Moufia – Primaire Baie Rose
- Bois de Nèfles – Primaire Piton Bois de Nèfles
- Bois de Nèfles – Maternelle et Élémentaire Bois de Nèfles
- Bois de Nèfles – Maternelle et Élémentaire Bringelier
- Sainte Clotilde – Élémentaire Lilas Bois noir, Maternelle Claude Debussy, Maternelle Jacaranda
- Sainte Clotilde – Maternelle et Élémentaire Tamarin
- Marcadet – Maternelle Vauban, Élémentaire et Maternelle Champ Fleuri
- Le Chaudron – Maternelle et Élémentaire Badamier
- Le Chaudron – Maternelle et Élémentaire Damase Legros
- Le Chaudron – Maternelle et Élémentaire Herbinière Lebert
- Montgaillard – Maternelle Françoise Mollard et Élémentaire Azéma A
- Montgaillard – Maternelle Bouvet Élémentaire Bouvet
- Bas de la Rivière – Maternelle Ylang Ylang Élémentaire Jules Reydellet A
- Petite Ile – Maternelle Petite Ile







En se basant sur l'expérimentation en cours, la création de ces 16 CAC s'établira sur la base d'un modèle garantissant un fonctionnement démocratique et ouvert à la participation citoyenne.

Les trois phases de préfiguration, communication et création seront amorcées début mars 2022 pour aboutir au début du second semestre 2022.

Pour rappel, les CAC seront créés, à terme, sur 44 micro-quartiers, à l'échelle des bassins de vie, autour des groupes scolaires. Ils doivent permettre aux habitants d'impulser et proposer des actions et des projets pour leur quartier, de trouver collectivement des solutions pour améliorer leur cadre de vie, et ce autour de 3 axes essentiels :

1. la culture
2. le cadre de vie et l'embellissement
3. la solidarité.

L'intérêt de ces Comités réside dans leur nature comme dans leurs objectifs :

- ils sont issus d'une véritable initiative citoyenne à laquelle la Ville apporte des outils (animations, connaissances des services,...) et un soutien pour lever les éventuels obstacles aux projets,
- ils font émerger et mettent en œuvre les projets des habitants, de manière opérationnelle, avec la facilitation des services de la Ville si nécessaire,
- ils permettent aux habitants d'être acteurs de leur quotidien et de leur cadre de vie en apportant leur connaissance vécue du fonctionnement de chaque quartier, en débattant des solutions possibles pour améliorer la gestion par la Ville et ses partenaires de l'espace public.













*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*





*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

## **DOSSIER DE PRESSE**

**LA VILLE RENFORCE SON ENGAEMENT POUR 2022**

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 5 FEVRIER 2022

### **CONTACT MEDIA**

Karim Safla  
Directeur de la Communication pi  
0692 25 85 01  
[k.safla@saintdenis.re](mailto:k.safla@saintdenis.re)